

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Vision

Le Décret du 9 août 2017 correspond à la Directive européenne du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations extra-financières et a fait l'objet d'une première approche de mise en œuvre par les sociétés sujettes à cette réglementation : environnement, social-sociétal, lutte contre la corruption et droits de l'homme. **Compte tenu des seuils d'éligibilité très bas (total bilan, CA et Effectifs), la plupart des grandes entreprises et entreprises de taille intermédiaire est concernée.**

De nombreux travaux d'approfondissement sont actuellement engagés par différents régulateurs européens, afin que les entreprises puissent mettre en place une démarche holistique impulsée par la stratégie, et un système de surveillance assurant la transparence en matière de communication extra-financière.

Ces travaux d'approfondissement par les différentes autorités ou groupes de travail européens permettent d'identifier les impacts Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) afin de **maîtriser la performance et les risques extra-financiers induits au moyen de dispositifs spécifiques** (Modèle, Gouvernance et Reporting) :

- La Commission Européenne, l'ESMA ou l'EIOPA, sur les produits et la modélisation des risques ESG ;
- Les Directives CRD et IFR du Comité de Bâle, sur l'intégration des risques ESG dans la modélisation des risques ;
- L'European Banking Authority (EBA), sur le système de pilotage et de gouvernance des risques ;
- L'European Supervisory Authority (ESA), sur la communication précontractuelle ;
- Les Directives CRR et IFR du Comité de Bâle, sur la communication de l'évaluation des risques et du traitement prudentiel.

**Les entreprises visées par l'ensemble de ces nouvelles réglementations et travaux d'approfondissement ont l'opportunité d'adapter leur stratégie et leur gouvernance pour construire leur propre vision de leurs impacts sociétaux et environnementaux.**

### Convictions

**Les enjeux des impacts Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance des entreprises nécessitent d'être étudiés en partant de leur raison d'être et de leur stratégie à court, moyen et long terme en matière de modèle de développement. Pour cela, les entreprises devront s'attacher à :**

- Inclure l'analyse des principaux enjeux au regard de la matérialité dans les différentes activités, mettre en perspective leurs impacts sociétaux et décider des actions concrètes pour avoir un apport positif à long terme sur ces sujets ;
- Mettre en avant le sens des actions et l'engagement responsable des entreprises pour améliorer l'image, et accroître la satisfaction et l'adhésion des parties prenantes ;
- Répondre aux nouvelles exigences des normes, réglementations et conventions applicables à l'entreprise mais aussi des valeurs et de la responsabilité portées par les dirigeants.

**Ces enjeux doivent également être étudiés dans le cadre d'une démarche holistique et mesurable pour pouvoir les atteindre :**

- En déterminant des objectifs de progrès et une trajectoire afin d'assurer un suivi à long terme ;
- En identifiant et évaluant les risques induits, les processus de gestion et de maîtrise;
- En déployant dans l'ensemble de l'organisation une gouvernance et un système de management adaptés qui porte du sens ;
- En mettant en place une surveillance au moyen d'indicateurs de suivi de la performance et des risques extra-financiers (qui respectent les attentes de la finance durable pour les services financiers) ;
- Et en proposant dans le plan stratégique des actions d'amélioration continues des résultats obtenus, et la communication correspondante.

**Enfin, le Développement Durable de l'entreprise doit être appréhendée avant tout comme un sujet métier qui amène l'entreprise à prendre en compte son environnement, en termes :**

- De création de nouveaux produits, puisqu'ils sont destinés à impacter positivement l'entreprise et le monde : Green bonds, ISR, Epargne Retraite avec la Loi Pacte...
- D'organisation de l'entreprise face aux transformations auxquelles elle doit s'adapter, notamment les nouvelles technologies, la transformation digitale, et l'organisation du travail en général,
- De relations quotidiennes avec ses clients, son écosystème et la Société.





Philippe  
AUTHER



Stéphane  
BALIGAND



Olivier  
CUISINIER



Charles  
DEFFAINS

Howard Partners, c'est avant tout une aventure humaine, celle de 4 **co-fondateurs**, issus de différents cabinets de conseil de renom, animés par une vision et une ambition communes, celle de l'autonomie, incarnée par Howard Roark\*.

*« Quand une intuition se renouvelle, c'est plus qu'une intuition, c'est sans douter un projet »*

Aude de Thuin  
Fondatrice « Women in Africa »

### Une vision humaniste

Les consultants d'Howard Partners développent une vision, celle de l'Humain, et savent l'incarner en cohérence. Ils perçoivent les nouvelles technologies, comme des accélérateurs d'une transition sociétale inéluctable et plus profonde.

### Une approche éminemment holistique des problèmes

« Human ahead » traduit l'ambition du cabinet Howard Partners d'appréhender la complexité des projets des clients d'une manière holistique, c'est-à-dire en intégrant l'ensemble des leviers, qu'ils soient stratégiques, métiers, organisationnels, technologiques, avec la volonté d'anticiper les impacts sur les humains, à la fois collaborateurs, dirigeants, actionnaires, citoyens.

### Des méthodologies « Human ahead »

Le cabinet Howard Partners développe des méthodologies, basées sur les savoir-faire des grands cabinets, tout en incluant des pratiques issues de la socio-dynamique et des outils d'identification et de mesure des impacts des décisions de l'entreprise en matière de partage des richesses, de partage du pouvoir, d'environnement, de société.

### Howard Partners, un partenaire au service des grandes problématiques des entreprises face à la rupture technologique et sociétale :

- Accompagner la transition sociétale des entreprises.
- Redonner du sens à l'entreprise.
- Concilier éthique et données.
- Faire de la réglementation une opportunité.

### Des Senior Advisors, sources d'inspiration et d'innovation



Diana  
BRONDEL



Denis  
JACQUET



Céline  
MAS



Thomas  
SORREDA

### Howard Partners, au cœur d'un écosystème, pour répondre à des problématiques complexes des dirigeants :

- Les consultants d'Howard Partners sont ainsi fiers de leur métier et œuvrent pour ce retour aux fondamentaux. Ils se considèrent comme des « **chefs d'orchestre** », qui savent comprendre les enjeux métiers des dirigeants, identifier le « caillou dans la chaussure » et construire des **solutions opérationnelles « taylor-made »** en actionnant des compétences multiples.
- Pour ce faire, le cabinet Howard Partners anime **un écosystème d'expertises**.

Benchmarking



Iéation et Gamification



Innovation Technologique



Formation et Coaching



#### \*Pourquoi ce nom ?

Howard Roark, principal personnage du roman « La source vive », est un architecte dans le New-York du début du XXème siècle. Passionné par son métier, il assume sa propre vision d'une nouvelle façon de construire, en résistant aux effets de mode. Tirant pleinement bénéfice de l'avènement du béton armé, ses œuvres sont qualifiées d'innovantes.